



Des
VACANCES
à **VIVRE**



Séjours

- HIVER • PRINTEMPS • PROXIMITÉ
- OCÉAN • CORSE • TOUSSAINT

4-17
ans

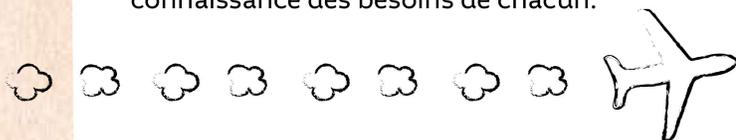
Pourquoi

PARTIR avec L'AROÉVEN ?



POUR NOTRE EXPÉRIENCE

- Depuis plus de 70 ans, nous nous engageons dans l'organisation des séjours de vacances des jeunes de 4 à 17 ans.
- Chaque année, ce sont près de 8 000 jeunes qui participent aux séjours des Aroéven.
- Notre implantation régionale nous permet une plus grande proximité, une écoute et une connaissance des besoins de chacun.



POUR DES VACANCES À VIVRE ENSEMBLE

- Parce que nous sommes une association laïque et d'éducation populaire, à but non lucratif, créée par l'Education Nationale et complémentaire de l'école.
- Parce que tout au long de l'année, bénévoles et professionnels mènent des actions centrées sur l'accompagnement des jeunes dans et hors l'école (classes découverte, formations d'éducation à la citoyenneté, formation BAFA/BAFD...).
- Parce que nous défendons l'idée que tous les enfants ont le droit de partir en vacances.
- Parce que nos séjours sont fondés sur les relations humaines, l'entraide, la solidarité, la lutte contre les discriminations et le harcèlement.
- Parce que nos séjours sont des lieux d'apprentissage et d'éducation à la vie sociale, culturelle et collective, respectueuse des besoins de chacun.

POUR DES JEUNES, ACTEURS DE LEURS VACANCES

- Les besoins et les attentes des jeunes sont notre priorité. Nos objectifs premiers sont de leur permettre de disposer de leur temps, changer d'air, partir à la découverte de nouveaux lieux, faire de nouvelles rencontres, s'amuser avec les copains.
- Les équipes d'animation accompagnent le développement de l'autonomie, de l'initiative de chaque participant en lui confiant la réalisation de temps de séjour (organisation d'une visite, d'une veillée, élaboration des repas, vaisselle...). Le jeune aura la possibilité de le faire seul ou accompagné.
- La parole du jeune, le dialogue et l'écoute ont une place primordiale. Chaque jeune peut faire entendre ses idées dans le respect du groupe.



Labellisés par l'Etat, ces séjours, ouverts à toutes les familles, associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. En 2024, l'ensemble de nos séjours étaient labellisés colos apprenantes. Nous nous engageons pour 2025 à renouveler l'opération si elle est maintenue par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

S'OXYGÉNER

Partir en colo, c'est **vivre dans des environnements de pleine nature**, respirer l'air vivifiant de la mer, de la montagne ou de la campagne. C'est **sortir de son environnement quotidien et recharger les batteries**.

SE DÉPENSER

L'**activité sportive fait partie intégrante** de nos séjours. Adaptée aux capacités de chacun et mettant en œuvre un **esprit coopératif, d'entraide** et de **tolérance**, elle offre l'opportunité de découvrir des activités nouvelles, des pratiques propres aux cultures régionales, et aux éléments naturels du lieu de séjour (mer, montagne...).

FOCUS FRATRIES : séjours dans le même centre sur des thématiques et tranches d'âge distinctes !

Partir avec son frère ou sa sœur s'avère rassurant pour les enfants mais aussi facilitant pour leurs parents : **réconfortant pour les enfants** qui partagent des moments de vie quotidienne, tout en conservant une expérience de séjour unique et à la fois pratique pour **les parents qui profitent d'une organisation simplifiée**.

C'est pourquoi à l'Aroéven, nous développons continuellement de **nouveaux séjours pour les fratries**. Des séjours de vacances qui accueillent différentes tranches d'âge et thématiques, sur un même lieu de séjour.

Les **espaces de vie sont bien distincts** afin de garantir le bien-être des enfants. Chaque groupe dispose de ses locaux (salle d'activité, espaces extérieurs, chambres) et de son propre fonctionnement (équipes d'animations différentes et planning d'activités propre à chaque groupe). **Chaque enfant pratique une activité adaptée à son âge**, tout en bénéficiant des **avantages d'être ensemble** : transport commun, moments quotidiens propices aux retrouvailles et aux échanges. Et n'oubliez pas les **tarifs privilégiés** pour les inscriptions des fratries (voir p. 7)

DÉCOUVRIR CE QUI M'ENTOURE

Des séjours de proximité sont organisés sur le territoire vosgien, mais également des séjours évasion vers des territoires plus lointains. Tous les séjours sont pensés pour que chacun puisse vivre pleinement l'environnement dans lequel ils se déroulent.

APPRENDRE DIFFÉREMMENT

Les colos, ce sont les vacances et l'opportunité d'apprendre différemment, d'expérimenter et de constater que **l'apprentissage** ne concerne pas que les enseignements scolaires mais qu'il **s'applique à tous les objets et instants de la vie**.

NOS ÉQUIPES S'ENGAGENT

- À préparer les séjours et proposer un véritable projet de séjour en cohérence avec le projet de l'association.
- À tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes des jeunes et ainsi **favoriser une vie collective agréable et sereine**.
- À vous **communiquer toutes les informations** relatives aux séjours par l'envoi d'une lettre d'informations et à répondre à toutes vos questions.
- À vous **donner régulièrement des nouvelles**, pendant le séjour, par l'intermédiaire d'une messagerie vocale, d'un blog ou sur simple appel téléphonique.
- À **tenir compte de vos avis** et remarques après le séjour.
- Pendant les séjours, nous sommes **joignables à tout moment**.

ENCADREMENT

Les Aroéven ont fait le choix de recruter plus d'encadrants que la norme légale.

Ils accompagnent et conseillent le jeune dans tous les moments de la vie du séjour.

Comment S'INSCRIRE?



ÉTAPE 1

› **VIA LA BROCHURE** : complétez, datez et signez le bulletin d'inscription (joint à l'envoi de la brochure ou sur demande) puis retournez-le accompagné d'un acompte minimum de 30 % du prix séjour.

› **PAR INTERNET** : sélectionnez votre séjour et renseignez les champs requis puis validez l'opération. Imprimez le bulletin prérempli par mail. Enfin, retournez-le accompagné d'un acompte minimum de 30 % du prix séjour.

› **PAR TÉLÉPHONE** : contactez notre standard pour pré-réserver une place sur l'un de nos séjours.

ÉTAPE 2

Dès réception de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous ferons parvenir une attestation d'inscription et un état financier ainsi qu'un dossier sanitaire qu'il faudra nous retourner dûment complété avant le début du séjour (les inscriptions sont prises dans l'ordre de réception et sont closes dès que le séjour est complet).

ÉTAPE 3

Deux semaines avant le début du séjour, vous recevrez une **circulaire d'information** précisant les modalités de départ, du trousseau ainsi que la présentation du séjour réalisée par l'équipe de direction du séjour.

DOCUMENTS À FOURNIR :

› POUR TOUS LES SÉJOURS, FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- copie de l'attestation de droits à l'assurance maladie (CPAM)/mutuelle, le cas échéant CSS
- copie du carnet de vaccinations (le cas échéant un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant que le participant est à jour de ses vaccinations obligatoires et est apte à la vie en collectivité)
- attestation d'assurance (responsabilité civile)
- attestation de la CAF (pour les bénéficiaires des aides aux vacances AVE)
- attestation scolaire «savoir nager»
- copie de la carte d'identité (recto-verso) ou livret de famille (si pas de carte d'identité pour les - de 6 ans)

Les documents doivent être en cours de validité aux dates du séjour.

- **dossier d'inscription (sanitaire) AROEVEN** (à compléter par le responsable légal : bulletin d'inscription - demande de consentement - fiche de renseignements - fiche sanitaire - déclaration et charte du participant (signature du participant au séjour) - demande de cession de droit à l'image)

› SI VOTRE ENFANT PART À L'ÉTRANGER OU EN CORSE, PRÉVOIR OBLIGATOIREMENT :

- carte d'identité ou Passeport en cours de validité + une copie du responsable légal et du participant avec le dossier d'inscription (sanitaire)

Attention : la dérogation des 5 ans n'est pas valable pour les séjours à l'étranger. Nous nous verrons dans l'obligation d'annuler les réservations si la carte d'identité n'est pas à jour.

› SÉJOURS À L'ÉTRANGER UNIQUEMENT :

- carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) en cours de validité (une copie sera demandée dans le dossier d'inscription (sanitaire) - demande à faire sur le site www.ameli.fr ou auprès votre CPAM
- attestation de sortie de territoire pour les mineurs (téléchargeable sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>)

› SI VOTRE ENFANT PARTICIPE À UN SÉJOUR AVEC DES ACTIVITÉS AQUATIQUES (HORS BAINADE SIMPLE) :

- Attestation d'aisance aquatique (c'est une attestation de natation) à réaliser ou déjà réalisée, par la famille, en piscine avant le séjour.

Les AIDES FINANCIÈRES



COUP DE POUCE AROEVEN

DES BOURSES PEUVENT ÊTRE ACCORDÉES EXCEPTIONNELLEMENT POUR LES SÉJOURS ORGANISÉS PAR L'AROÉVEN.

En fonction de votre quotient familial, possibilité de bénéficier d'une bourse allant de **30€ à 120€**. Se renseigner auprès de l'Aroéven pour les modalités d'attribution.

Tarifs « fratries » : -5 %* si inscriptions sur les mêmes lieu et dates de séjours à partir de 2 inscriptions (*sur le séjour le moins cher, à valoir sur un seul séjour).

Possibilité de régler en plusieurs fois et sans frais (le préciser lors de l'inscription).



AIDES AU DEPART JPA

Votre enfant part pour la 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} fois en séjour de vacances ?

Bénéficiez d'une aide sans condition de ressources !

- Offre dans les limites des crédits disponibles.
- Valable uniquement sur les séjours organisés par l'Aroéven de Nancy Grand-Est.
- Uniquement pour les personnes résidant en Meurthe-et-Moselle (selon votre commune de résidence)

Renseignements :

inscriptions.jpa54@gmail.com

03 83 92 56 28

<https://www.jpa-54.fr/>



AUTRES AIDES

Certains dispositifs d'aides sont en cours de mise en place. Dès que nous en connaissons les modalités, notre site internet sera régulièrement mis à jour avec les informations afin de bénéficier des aides sur l'onglet « aides aux vacances » ou en flashant le QR code ci-dessous !

MOYENS DE PAIEMENT :

- Chèques
- Carte bancaire (uniquement sur notre site internet)
- Espèces (inscription dans nos locaux : 28 rue de Saurupt à Nancy)
- Virement bancaire
- Chèques vacances (ANCV)
- Aides aux vacances enfants (CAF) (sur présentation de l'attestation uniquement)
- Aides de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) (sur présentation de l'attestation uniquement)
- Prise en charge des comités d'entreprise et des services sociaux (un justificatif de prise en charge doit nous être fourni)



ENTRE VILLE ET NATURE



Jarville-la-Malgrange
Meurthe-et-Moselle (54)

- 24 enfants
- 6 à 12 ans
- 8 jours



TON SÉJOUR :

Un séjour où tout est fait pour que tu profites au mieux, au gré de tes envies, d'une expérience novatrice de collectivité à travers la pratique de sports urbains et de pleine nature.

CADRE DE VIE :

Au sein de l'Institut des Sourds à Jarville-la-Malgrange, dans un espace verdoyant en plein cœur de la ville. Les extérieurs comportent un parc arboré, un mur d'escalade, des terrains de sports collectifs. L'hébergement est en **pension complète** et les chambres sont individuelles avec les douches et sanitaires sur le palier.

SÉJOUR MIXTE :

Ouvert aux sourds, malentendants et entendants : les séjours mixtes représentent une grande aventure humaine, en donnant la possibilité à de jeunes sourds et à de jeunes entendants de développer le sens

du partage, la solidarité et la sensibilisation au fait que nous pouvons vivre ensemble malgré nos différences.

ÉQUIPE D'ANIMATION :

L'équipe d'animation sera composée d'une personne diplômée ou stagiaire pour 8 enfants. Tous seront à même de partager leurs savoir-faire au profit de ceux-ci.

Les encadrants maîtriseront la Langue des Signes Française (LSF) et seront accompagnés par des Educateurs spécialisés de l'Institut des Sourds de la Malgrange.

ACTIVITÉS

- Journée à Fraispertuis
- Parc aquatique ou Lac de la Madine
- Activité sportive au choix : accrobranche, escalade ou équitation
- Nuitée « trappeur dans les Vosges »
- Activités au parc de la Pépinière ou de la ville de Nancy
- Grands jeux et veillées

| Dates | Tarif sans hébergement | Tarif avec hébergement |
|---------------------|------------------------|------------------------|
| Du 05 au 12 juillet | 475 € | 535 € |
| Du 13 au 20 juillet | | |

Accueil sur place uniquement : pas de convoyage



Séjour en partenariat avec l'Institut des Sourds de la Malgrange

A FOND LES VOSGES : COCKTAIL NATURE !



Nompatelize - Vosges (88)

- 30 enfants
- 7 à 13 ans
- 8 jours



TON SÉJOUR :

Chaque jour, l'enfant choisit avec ses copains et copines une des nombreuses activités proposées pour la demi-journée, à sa convenance. Les rythmes de vie sont adaptés à l'âge des participants. Les levers et couchers sont échelonnés. Les repas sont préparés sur place et les enfants peuvent participer à l'élaboration des menus et la confection de certains goûters. Deux fois par semaine, les enfants sont transportés dans leur imaginaire lors de grands jeux déguisés et incroyables. Chaque soir, une veillée différente est organisée.

CADRE DE VIE :

Tu seras hébergé au **centre du Pâquis** à Nompatelize (Communauté d'agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges) dans un grand bâtiment de 750m² fraîchement rénové et respectueux de l'environnement. Situé au cœur d'un terrain de 11000m² avec un accès direct au massif du « Petit Jumeau », tu pourras partir avec l'équipe d'animation découvrir les chemins des forêts vosgiennes et profiter des extérieurs sécurisés du centre avec tes camarades. Le centre est composé de chambres de 4 à 5 personnes,

et de blocs sanitaires en nombre suffisant. Il y a également 2 salles d'activités et 1 salle à manger pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes.

ÉQUIPE D'ANIMATION :

L'équipe d'animation sera composée d'une personne diplômée ou stagiaire pour 8 enfants. Tous seront à même de partager leurs savoir-faire au profit de ceux-ci.

ACTIVITÉS



- Courses d'orientation et découverte de la nature vosgienne
- **Activité sportive au choix** (équitation, balade à vélo, parcours dans les arbres etc.)
- **Activités nature : coin potager, soins des animaux, construction de cabane, mare pédagogique**
- **Ateliers cirque ou théâtre en pleine nature**
- **Parc d'attraction de Fraispertuis**
- **Baignade surveillée en parc aquatique**
- **Randonnées et nuit sous tipi avec repas trappeur**
- **Grands jeux et veillées selon l'imaginaire des enfants**

| Dates | Accueil sur place | Au départ de Nancy | Au départ de Metz |
|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Du 12 au 19 juillet | | | |
| Du 02 au 09 août* | 515€ | 545€ | 565€ |
| Du 16 au 23 août | | | |

*Du 02/08 au 09/08 : *Séjour mixte en partenariat avec l'Institut des Sourds de la Malgrange*



Ouvert aux sourds, malentendants et entendants : les séjours mixtes représentent une grande aventure humaine, en donnant la possibilité à de jeunes sourds et à de jeunes entendants de développer le sens du partage, la solidarité et la sensibilisation au vivre-ensemble malgré leurs différences.

SPORTS ET NATURE DANS LES VOSGES



Nompatelize - Vosges (88)

- 24 enfants
- 11 à 14 ans
- 8 jours



TON SÉJOUR :

**Séjour 100% Grand Air dans les Vosges !
Sensations fortes et activités en plein air.**

Dépaysement garanti pour te dépasser comme si tu participais aux Jeux Olympiques !

Au programme sortie accrobranche et VTT pour découvrir l'environnement.

Randonnée sur le lac de Pierre-Percée ou autour du massif des Jumeaux, journée baignade au parc aquatique, journée olympiades écocitoyennes. Les équipements sportifs (terrain multisports, baby-foot, table de ping-pong) à disposition sur le centre, les activités de plein air (construction de cabanes, course d'orientation, sorties en forêt, ...), les grands jeux et les veillées à thèmes compléteront ce séjour ! Possibilité également de passer une nuit sous tente après une randonnée autour de la faune et flore vosgiennes.

CADRE DE VIE :

Tu seras hébergé au **centre du Pâquis** à Nompatelize (Communauté d'agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges) dans un grand bâtiment de 750 m² fraîchement rénové et respectueux de l'environnement. Situé au cœur d'un terrain de 11000 m² avec un

accès direct au massif du « Petit Jumeau », tu pourras partir avec l'équipe d'animation découvrir les chemins des forêts vosgiennes et profiter des extérieurs sécurisés du centre avec tes camarades. Tu seras hébergé sous tentes marabouts 6 personnes tout confort. Il y aura également 2 salles d'activités et 1 salle à manger pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes.

ÉQUIPE D'ANIMATION :

L'équipe d'animation sera composée d'une personne diplômée ou stagiaire pour 8 jeunes. Tous seront à même de partager leurs savoir-faire au profit de ceux-ci.

ACTIVITÉS



- VTT
- Parcours dans les arbres
- Tir à l'arc
- Baignade surveillée en parc aquatique
- Olympiades éco-citoyennes
- Course d'orientation
- Randonnées « faune et flore vosgiennes »
- Bivouac sous tipi
- Grands-jeux et veillées



| Dates | Accueil sur place | Au départ de Nancy | Au départ de Metz |
|---------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Du 26 juillet au 02 août* | 515 € | 545 € | 565 € |
| Du 09 au 16 août | | | |

*Du 26/07 au 02/08 : *Séjour mixte en partenariat avec l'Institut des Sourds de la Malgrange*



Ouvert aux sourds, malentendants et entendants : les séjours mixtes représentent une grande aventure humaine, en donnant la possibilité à de jeunes sourds et à de jeunes entendants de développer le sens du partage, la solidarité et la sensibilisation au vivre-ensemble malgré leurs différences.



À L'ABORDAGE !



Saint-Georges-de-Didonne
Charente-Maritime (17)

- 25 enfants
- 6 à 10 ans
- 12 jours



TON SÉJOUR :

Idéalement situé pour découvrir le milieu marin, St-Georges-de-Didonne, petit village de bord de mer est prêt à t'accueillir pour un cocktail d'amusement et de découvertes aquatiques !

CADRE DE VIE :

Le centre « Les Buissonnets » est implanté au bord de la mer, dans un parc boisé de 8 ha avec accès direct et sécurisé à la plage de Saint-Georges-de-Didonne et une piscine privative. Hébergement réparti en petites chambres avec salle de bains et WC privés. Les longues plages de sable fin sont idéales pour la baignade et les jeux de plages. Les abords forestiers sont propices aux balades en vélo.

ÉQUIPE D'ANIMATION :

L'équipe d'animation sera composée d'une personne diplômée ou stagiaire pour 8 jeunes. Tous seront à même de partager leurs savoir-faire au profit de ceux-ci.

FORMALITÉ :

- Certificat d'aisance aquatique ou attestation du Savoir Nager scolaire

ACTIVITÉS



- Séance d'optimist,
- Visite zoo de la Palmyre,
- Baignade quotidienne (piscine et océan) avec périmètre de sécurité
- Activités décidées par les jeunes
- Grands jeux et veillées selon la thématique

| Dates | Au départ de Nancy | Au départ de Metz et Langres | Au départ de Dijon et Chalon-sur-Saône | Au départ de Paris | Au départ de Lyon | Accueil sur place |
|--------------------------|--------------------|------------------------------|--|--------------------|-------------------|-------------------|
| Du 21 juillet au 01 août | 995 € | 1015 € | 1015 € | 995 € | 1015 € | 870 € |
| Du 04 au 15 août* | | | | | | |



*Du 04/08 au 15/08 : *Séjour mixte en partenariat avec l'Institut des Sourds de la Malgrange*

Ouvert aux sourds, malentendants et entendants : les séjours mixtes représentent une grande aventure humaine, en donnant la possibilité à de jeunes sourds et à de jeunes entendants de développer le sens du partage, la solidarité et la sensibilisation au vivre-ensemble malgré leurs différences.

LE GRAND BLEU

Cargèse - Corse du sud

- 30 à 35 enfants
- 11 à 14 ans
- 14 à 17 ans
- 13-14 jours



TON SÉJOUR :

Tu découvriras les mille visages de l'ouest de la Corse, à Cargèse, ancienne cité grecque et station balnéaire splendide à travers ses criques, ses plages de sable fin, son maquis, le tout dans une ambiance festive !

CADRE DE VIE :

A Cargèse, station balnéaire située à l'Ouest de la Corse, au nord d'Ajaccio. **L'hébergement est sous tentes marabouts** de 6 places sur un terrain arboré et ombragé. Des bâtiments en dur abritent les sanitaires, la cuisine ainsi qu'une salle d'activités et deux salles de restauration.

ÉQUIPE D'ANIMATION :

L'équipe d'animation sera composée d'une personne diplômée ou stagiaire pour 8 jeunes. Tous seront à même de partager leurs savoir-faire au profit de ceux-ci.

FORMALITÉS :

- Certificat d'aisance aquatique ou attestation du Savoir Nager scolaire
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité (jusqu'à la date de fin du séjour. La dérogation des 5 ans n'est pas valable), fournir une photocopie avec le dossier d'inscription.

DATE BUTOIR D'INSCRIPTION : 21 jours avant le début du séjour

ACTIVITÉS



- Baignade en mer
- Balade en bateau
- Activités nautiques selon les envies des jeunes et en fonction des conditions météorologiques (bouée tractée, Paddle et kayak de mer par exemple)
- Randonnées (avec bivouac possible)
- Découvertes du patrimoine corse (Calanques de Piana, Golf de Porto, centre historique de Cargèse, etc.)
- Grands jeux et veillées

| Dates | Au départ de Nancy | Au départ de Metz et Langres | Au départ de Dijon et Chalon-sur-Saône | Au départ de Paris | Au départ de Lyon | Au départ de Toulon | Accueil sur place |
|--------------------------|--------------------|------------------------------|--|--------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Du 08 au 21 juillet | | | | | | | |
| Du 20 juillet au 01 août | 1 145€ | 1 165€ | 1 145€ | 1 225€ | 1 145€ | 1 080€ | 895€ |
| Du 31 juillet au 13 août | | | | | | | |
| Du 12 au 25 août* | | | | | | | |



*Du 12/08 au 25/08 : Séjour mixte en partenariat avec l'Institut des Sourds de la Malgrange
Ouvert aux sourds, malentendants et entendants : les séjours mixtes représentent une grande aventure humaine, en donnant la possibilité à de jeunes sourds et à de jeunes entendants de développer le sens du partage, la solidarité et la sensibilisation au vivre-ensemble malgré leurs différences.

COLO PRATIQUE

Comment se passent le départ et le retour de mon enfant ?

L'équipe d'animation accueille parents et enfants au point de rendez-vous convenu. Les jours de départ et de retour, un responsable Aroéven peut, également, être présent en complément de l'équipe d'animation.

Qui va s'occuper de mon enfant ?

Les jeunes sont encadrés par un.e directeur.ice BAFD (ou équivalent) et son équipe d'animation, dans le respect de la législation en vigueur.

Qui conduit les activités ?

Les activités sportives nécessitant un encadrement spécialisé sont menées par des animateur.ice.s diplômé.e.s Brevet d'Etat, Brevet Fédéral ou par des animateur.ice.s qualifié.e.s. Pour certaines activités sportives, artistiques et culturelles, l'AROEVEN fait appel à des spécialistes.

Sur quels critères sont choisis les hébergements ?

Les structures auxquelles nous avons recours sont conformes aux règles en vigueur concernant l'accueil de mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, présence d'une infirmerie...). Pour les séjours itinérants les jeunes sont hébergés en camping, offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'accueil collectif de mineurs.

Que mangera mon enfant ?

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire signalé au préalable. À l'étranger, les menus intègrent les spécificités locales (produits, composition, horaires...). En camping, le groupe de jeunes participe à l'élaboration des menus, à l'achat des denrées et à la préparation des repas.

Et si mon enfant est malade ?

Un.e animateur.ice « assistant.e sanitaire » veille à la santé et à l'hygiène des jeunes. En cas de maladie ou d'accident, le jeune bénéficie d'une consultation médicale (médecin ou hôpital). L'assistant sanitaire ou le responsable du séjour prévient la famille. L'AROEVEN fait l'avance des frais médicaux et le responsable du jeune s'engage à rembourser la structure sur présentation d'une facture dès le retour du séjour. La feuille de soins sera délivrée en échange de ce paiement.

Le linge sera-t-il lavé ?

Lorsque la durée du séjour est supérieure à 12 jours, le linge est lavé. En camping, les adolescents assurent eux-mêmes l'entretien de leur linge avec les conseils d'un.e animateur.ice.

Comment aurai-je des nouvelles de mon enfant ?

Sauf incident personnel ou majeur (dans ce cas les familles sont prévenues directement dans les plus brefs délais), les directeur.ice.s transmettent des nouvelles du séjour sur le blog « On donne des nouvelles ». Un mot de passe vous sera communiqué dans une lettre d'information. Les coordonnées du centre y figurent également ; merci de ne les utiliser qu'en cas d'urgence avant les heures des repas. Nous vous invitons davantage à écrire à votre enfant et à lui fournir papier et enveloppes libellées (adresse des parents, grands-parents...) et timbrées. Recevoir une carte fait tellement plaisir !

Mon enfant pourra-t-il garder son téléphone portable ?

Pour les adolescents, l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Nous demandons aux familles, comme aux jeunes de respecter les horaires définis et de limiter leurs appels au strict minimum afin de ne pas perturber la vie du séjour. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'un téléphone portable. L'encadrement ne pourra prendre la responsabilité de conserver les téléphones des jeunes.

Combien devrais-je lui donner d'argent de poche ?

Pour acheter cartes postales ou souvenirs, prévoyez une somme raisonnable et adaptée à l'âge de votre enfant ainsi qu'à la durée de son séjour. Mettez l'argent dans une enveloppe avec son nom et le montant. S'il a moins de 12 ans, un.e animateur.ice référent en aura la responsabilité durant le séjour. En fonction du responsable du séjour, les plus de 12 ans auront la possibilité de conserver leur argent de poche ou de le confier à un.e animateur.ice. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.

Mon enfant pourra-t-il emporter sa console de jeux ?

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour amener objets ou vêtements de valeurs. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant aura plaisir à les retrouver en rentrant. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'objets personnels durant le séjour.

Quelles seront les obligations de mon enfant ?

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements. Les règles de vie seront définies, avec les jeunes, puis exposées en début de séjour. Tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, propos inappropriés, consommations de drogue ou d'alcool...) engendreront des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable de l'enfant.

Mon enfant sera-t-il seul parfois ?

Lors de sorties en ville ou de temps libres, les adolescents ont la possibilité de circuler dans un périmètre et un temps limité au préalable avec l'équipe d'encadrement, par groupe de 3 minimum, sans être accompagnés d'un animateur.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Avant toute inscription à un séjour de vacances, l'adhérent se doit de consulter et d'accepter nos conditions générales de ventes.

Pour cela : rendez-vous sur notre site internet :

www.aroeven-nancy.fr/vacances-loisirs/procedures-administratives/cg

Contactez-nous au **03 83 55 32 52** et nous vous les ferons parvenir par courriel.

